



Enquêtes de recensement 2004-2005 :
une hausse de la population lorraine,
mais des disparités territoriales

Le renouveau démographique de la région perçu dès 2004 est confirmé en 2005. La Lorraine gagne 4 000 habitants et 9 300 logements chaque année. Son développement profite aux petites communes périurbaines et multipolarisées du sillon lorrain et de la bande frontalière où l'étalement urbain rend l'usage de la voiture de plus en plus indispensable. Mais ses franges ouest sont en voie de dépression démographique et présentent un risque de décrochage.

Au 1^{er} janvier 2005, la Lorraine comptait 2 334 000 habitants selon les résultats des deux premières enquêtes annuelles de recensement, soit 3,8% de la population de France métropolitaine. La tendance à la hausse dégagée en 2004 se confirme : la région gagne désormais environ 4 000 habitants chaque année (contre seulement 500 au cours de la décennie 1990), mais cette évolution reste trois fois moins forte que celle relevée au niveau national.

De moins en moins de départs de la région

Dans le quart nord de la France, l'évolution annuelle de la population lorraine (+0,16%) demeure proche de celles du Nord-Pas-de-Calais, de la Bourgogne et de la Picardie (+0,15% à +0,17%), mais reste inférieure à celle de la Franche-Comté (+0,38%) et en net retrait par rapport à celle de l'Alsace (+0,68%). Quant à la Champagne-Ardenne, elle reste la seule région de France où la population baisse (-0,11% par an).

Avec environ 27 300 naissances et 21 000 décès observés chaque année entre 1999 et 2004 inclus, la Lorraine dégage toujours

un excédent naturel. Ce dernier, bien que réduit de moitié depuis la décennie 1980, reste en Lorraine comme dans toutes les régions du nord de la France (hormis la Bourgogne), le principal moteur de la croissance démographique. Il est alimenté par une hausse de la fécondité. Même si en Lorraine, l'indicateur conjoncturel de fécondité (1) demeure inférieur à celui de la France métropolitaine (1,79 contre 1,90), il est en augmentation depuis l'an 2000.

Dans le même temps, le déficit migratoire de la région (écart entre les arrivées et les départs), s'il affiche toujours un solde négatif de 2 300 individus chaque année, a été divisé par trois par rapport à la décennie 1990 et par six par rapport à la décennie 1980.

Croissance des petites communes périurbaines et au-delà

Le mouvement général d'étalement urbain que l'on observe en France depuis plusieurs années se retrouve en Lorraine. La périurbanisation continue en effet de représenter la contribution la plus forte à la croissance de la population dont environ les trois quarts

se situent depuis 1999 dans l'espace à dominante urbaine (2).

En France, cet étalement gagne désormais les petites communes de l'espace rural. La croissance maximale qui était située en moyenne à 15 km du centre des aires urbaines l'est désormais à 25 km.

Ce phénomène ne s'observe pas (encore) en Lorraine où la croissance la plus soutenue de la population reste localisée dans les communes de l'espace à dominante urbaine. Les Lorrains s'installent ainsi (encore) plus volontiers dans les communes situées à la périphérie immédiate des grandes agglomérations ou dans les communes proches (communes multipolarisées). Ces

dernières allient cadre de vie rural et proximité d'un ou plusieurs pôles urbains qui assurent un accès au marché du travail, aux commerces et aux services. Le rythme de croissance de la population dans ces deux types de communes a été multiplié respectivement par 2,5 et par 3,5 par rapport à la décennie 1990. Et en leur sein, c'est dans celles comptant moins de 2 000 habitants que la croissance démographique a été la plus forte.

Développement démographique en «T»

Les résultats observés dans les communes enquêtées en 2005 par la deuxième vague de collecte du recensement confirment et amplifient les tendances relevées en 2004, qui elles-mêmes s'inscrivent dans la continuité de celles de la décennie 1990. Il apparaît ainsi que l'essentiel de la croissance démographique de la

région repose de plus en plus sur un modèle en «T».

Celui-ci est composé d'une part de la zone urbanisée du sillon lorrain (axe Nancy-Metz-Thionville) à laquelle se rattache Épinal au sud. Ce secteur qui abrite les grandes métropoles régionales s'étend par ailleurs jusqu'à Toul, Commercy et Lunéville, et bénéficie d'effets d'agglomération (développement de l'emploi et périurbanisation soutenue).

Le second axe de développement s'observe de Longwy à Sarreguemines. Il est composé de zones placées directement sous influence frontalière, notamment celle du Luxembourg. Le Grand-duché joue en effet un rôle primordial sur le marché de l'emploi du nord de la région, notamment le Pays-Haut et l'arrondissement de Thionville. Il est devenu pourvoyeur d'emploi pour 57 000 travailleurs frontaliers et source de salaires attractifs réinjectés dans l'économie lorraine locale.

L'indispensable voiture

Depuis plusieurs décennies, en Lorraine comme en France, le développement considérable des axes routiers et autoroutiers est allé de pair avec celui de l'habitat pavillonnaire en périphérie des agglomérations. Au cours des dernières années, la hausse des prix des logements en centre-ville et la désaffection envers certaines communes de banlieue stigmatisées par les grands ensembles ont par ailleurs renforcé le phénomène.

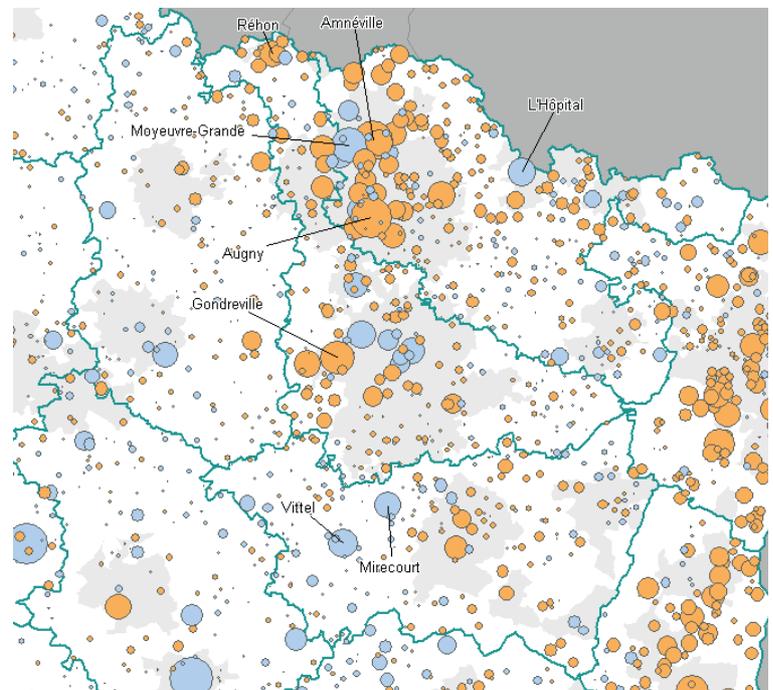
Dès lors, que ce soit pour l'accès aux lieux de travail, de commerce, de services ou de loisirs, l'automobile est devenue l'indispensable clé de la mobilité. En 2005, 47% des ménages lorrains en possèdent une, 30% en ont deux, 5% en ont trois ou plus, alors que seulement 18% n'en ont pas.

En vingt ans, le taux d'équipement des ménages lorrains a suivi celui des ménages de la France de province : la proportion de ménages sans voiture a été ramenée de 29% à 18%, alors que celle des ménages disposant d'au moins deux voitures a plus que doublé, passant de 16% à 35%.

Reste à savoir si les contraintes environnementales et surtout budgétaires, entraînées par la montée du cours du pétrole, n'inverseront pas à terme la tendance et n'inciteront pas les ménages à s'installer plus près des centre-villes.

Une double dynamique métropolitaine et frontalière

Évolution annuelle moyenne de la population des ménages entre 1999 et 2004-2005, dans les communes de moins de 10 000 habitants enquêtées en 2004 et 2005



© IGN - INSEE 2006

Aires urbaines 1999

● Hausse
● Baisse

○ 146 habitants
○ 82 habitants

Sources : Insee, Recensement de la population 1999 et Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

Des quatre départements lorrains, la Meurthe-et-Moselle et la Moselle, de par leur caractère le plus urbanisé et leur situation géographique proche du Luxembourg, sont ceux qui bénéficient actuellement le plus de l'embellie démographique. Depuis quelques années l'amarrage de l'est meusien à cette double dynamique métropolitaine et frontalière permet par ailleurs au département de la Meuse de rompre avec la baisse historique de sa population.

Pour être exhaustif, il convient de noter également un certain dynamisme démographique du côté de Sarrebourg tournée vers la prospère Alsace et une bonne tenue des communes du massif vosgien fortes de leurs activités touristiques, source de 5 700 emplois salariés. La croissance de la population lorraine demeure toutefois

fragile car placée en partie sous la dépendance d'une croissance exogène. Les projets de développement du site d'Esch-Belval feront certainement que les regards lorrains se tourneront encore davantage par-delà les frontières luxembourgeoises, mais il reste à savoir quelle sera la capacité de la région à l'alimenter en capital humain qualifié pour continuer à en bénéficier.

Risque de dépression démographique sur les franges ouest

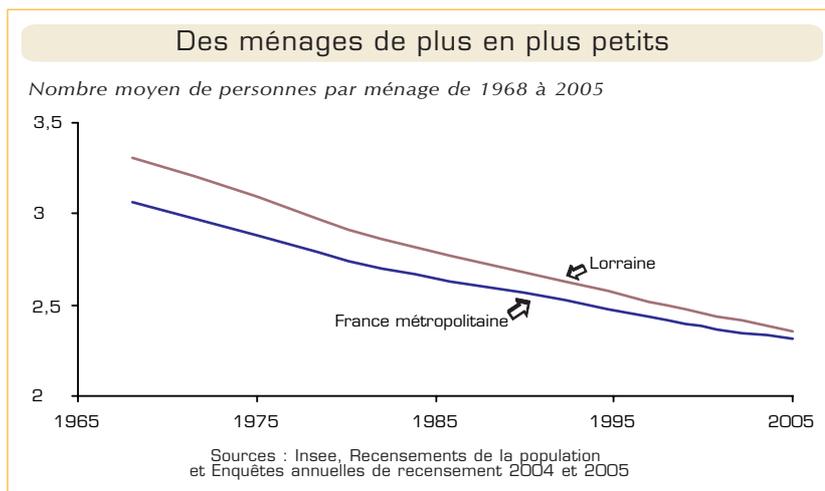
Loin du modèle de peuplement et de développement de la Lorraine centrale et frontalière, la situation est inquiétante et mérite toute l'attention dans les communes situées aux franges ouest de la région, notamment à l'ouest d'une diagonale Bar-le-Duc - Neufchâ-

teau, et plus globalement de l'Argonne à la Vôge.

Même si seulement moins de la moitié des communes y ont pour l'instant été enquêtées, ce qui incite à rester prudent sur les conclusions, rares sont parmi elles, celles qui affichent une croissance de leur population.

Dans ces territoires ruraux où la population est plus âgée qu'ailleurs, où l'attractivité sur les jeunes ménages est moindre et qui sont éloignés des zones de croissance de l'emploi, l'on ne peut compter ni sur les effets d'entraînement d'une grande agglomération, ni sur ceux de voisins champardennais ou franc-comtois eux-mêmes en difficulté.

Dès lors, c'est toute la partie ouest de la région qui encourt aujourd'hui le risque d'une dépression démographique qui mènerait à une rupture territoriale. La question se pose donc, pour la cohésion de la Lorraine, des



20% d'habitants supplémentaires dans les Vosges lors des pics de fréquentation touristique

La population résidentielle mesurée par les enquêtes de recensement est un concept qui doit parfois être complété par celui de population présente. Celle-ci regroupe l'ensemble de la population présente à un moment donné sur le territoire, résultante du double mouvement entre les départs en voyage des habitants et les arrivées de touristes, français ou étrangers (sous réserve que ceux-ci séjournent au moins une nuitée sur place). Elle induit des consommations et donc une activité économique, mais sous-entend également que certains équipements soient calibrés en fonction de la population maximale pouvant être présente sur le territoire.

Pour le département des Vosges, à forte vocation touristique, cette population présente est estimée en «équivalent habitants permanents» à 398 000 personnes en moyenne sur l'année (soit 4% de plus que les 382 400 habitants résidents estimés en 2004) et peut atteindre 457 000 personnes (soit 20% d'habitants supplémentaires) lors des pics de fréquentation estivaux ou hivernaux. Dans le Grand-Est, le Jura, la Nièvre et le Haut-Rhin sont les départements qui bénéficient le plus du même phénomène.

La nouvelle méthode de recensement

Depuis 2004, un recensement annuel remplace le comptage traditionnel effectué tous les huit à neuf ans. Le recensement a lieu désormais chaque année, en janvier et février. Tous les habitants ne sont pas recensés la même année, mais l'ensemble du territoire français est pris en compte au bout d'un cycle de cinq ans. Le premier cycle s'achèvera fin 2008, avec la publication officielle des populations légales de toutes les communes françaises.

Autre innovation : la méthode de recensement diffère selon la taille des communes.

Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées exhaustivement une fois tous les cinq ans, par roulement. Au bout de cinq ans, l'ensemble de la population de ces «petites» communes aura donc été recensé.

Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le recensement se fait désormais annuellement et par sondage. Chaque année a lieu une enquête de recensement portant sur 8% des logements. Au bout de cinq ans, environ 40% des ménages de ces «grandes» communes auront donc reçu la visite d'un agent recenseur.

Savoir plus :

- Enquête annuelle de recensement : le renouveau démographique se confirme, Économie lorraine n° 27, juin 2005.

- En haute saison touristique, la population présente double dans certains départements, Insee Première n° 1050, novembre 2005.

- Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 : la croissance démographique s'étend toujours plus loin des villes, Insee Première n° 1058, janvier 2006.

- Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 : 31,3 millions de logements au 1^{er} janvier 2005, Insee Première n° 1060, janvier 2006.

Site Internet : www.insee.fr

Ministère de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie

Insee

**Institut National de la Statistique
et des Études Économiques**

Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot

CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul FRANÇOIS

Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Christian CALZADA

RESPONSABLE ÉDITORIAL ET

RELATIONS MÉDIAS

Jacqueline FINEL

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

SECRÉTARIAT DE FABRICATION

MISE EN PAGE - COMPOSITION

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

Marie-Odile LAFONTAINE

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2006

conditions d'amarrage de sa frange ouest aux autres zones de la région capables de lui diffuser leur croissance.

La poursuite des enquêtes annuelles de recensement jusqu'en 2008, permettra dès 2009, à l'issue du premier cycle complet d'enquêtes, de disposer de chiffres de population détaillés pour l'ensemble des communes lorraines. Il sera alors possible de préciser les contours de celles réellement en déclin démographique.

Plus de grands logements, mais moins peuplés

La Lorraine compte en 2005, 1 068 800 logements, soit 55 600 de plus qu'en 1999. Leur nombre a augmenté plus vite qu'au cours de la décennie 1990 (0,89% par an, contre 0,70%) et ce sont surtout les logements de 5 pièces et de 6 pièces qui ont le plus progressé (respectivement +14 900, soit +6% et +39 400, soit +23%).

Parmi les 963 500 résidences principales, les logements de 70 à 100 m² restent les plus nombreux (363 000, soit 38%) mais en six ans, ce sont ceux de 150 m² ou plus qui voient leurs effectifs progresser le plus (29%), suivis des logements de moins de 40 m² (17%).

Mais dans le même temps, le nombre moyen d'occupants par logement décroît sous l'effet des ruptures d'union, de l'augmenta-

tion des familles monoparentales, de la diminution du nombre d'enfants par famille ou encore de l'espérance de vie plus grande chez les femmes que chez les hommes.

Ce nombre moyen de personnes par ménage, en Lorraine comme ailleurs, ne cesse de chuter : 3,09 individus en 1975, 2,68 en 1990, et s'établit à 2,35 en 2005. Il reste encore supérieur à celui observé en France (2,31) mais l'écart se réduit chaque année.

De fait, si les ménages de deux personnes restent les plus fréquents (32%), il sont désormais talonnés par les ménages d'une seule personne (31%). A l'opposé, les ménages de plus de cinq personnes sont très rares (moins de 2% de l'ensemble des ménages).

Côté mode de chauffage, le gaz de ville ou de réseau demeure largement le combustible le plus utilisé. Il alimente désormais 450 000 résidences principales, soit 47% du parc, devant le fioul (23%) et l'électricité (15%). Et depuis 1999, il a renforcé ses positions de près d'un quart en gagnant 86 000 abonnés supplémentaires, alors que le fioul et l'électricité n'en gagnaient que 15% à 16% chacun.

■ Philippe DEBARD

Définitions

(1) Indice conjoncturel de fécondité : nombre d'enfant(s) qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés à chaque âge l'année considérée demeuraient inchangés.

Taux de fécondité : rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population féminine moyenne de l'année (femmes fécondes : âgées de 15 à 50 ans).

(2) Espace à dominante urbaine : espace composé d'une aire urbaine et de communes multipolarisées. L'aire urbaine est définie par un pôle urbain (communes présentant une continuité du bâti et comptant au moins 2 000 habitants et 5 000 emplois) et sa couronne périurbaine (communes dont au moins 40% des actifs ayant un emploi travaillent dans les communes attirées par ce pôle).

Les communes multipolarisées sont celles dont au moins 40% des actifs ayant un emploi travaillent dans une aire urbaine, mais sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.